

Saint-Symphorien-d'Ozon, le 19 juin 2023

A l'attention de Madame Anne GROSPERRIN  
Vice-présidente de la Métropole de Lyon au cycle de l'eau  
Métropole de Lyon  
20 rue du Lac  
69003 Lyon

N° réf : AB/95.23

Affaire suivie par Amélie BERTHELOT  
Pôle Aménagement et Développement  
aberthelot@pays-ozon.com

Objet : Demande d'intégration à l'étude environnementale et sanitaire de la pollution aux PFAS

Madame la vice-présidente,

Dans le cadre de l'affaire de la pollution aux perfluorés, la Métropole a décidé de lancer une étude dite d'imprégnation pour déterminer le degré de contamination de sa population aux polluants éternels.

Cette étude, planifiée en deux temps, prévoit en premier lieu une étude environnementale afin de diagnostiquer l'état de la pollution, ainsi qu'une étude sanitaire afin de connaître le niveau d'imprégnation des riverains et les effets de ces polluants sur leur santé.

De par la proximité géographique du site de Pierre-Bénite et de la contamination avérée du champ captant de Ternay, nous, maires de Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Communay, Ternay, Simandres et Chasse-sur-Rhône, souhaitons que nos communes soient associées à cette étude. Dans ce contexte, il serait en effet souhaitable d'aller au-delà des frontières administratives et de mutualiser les études sur les bassins de vie concernés par cette pollution.

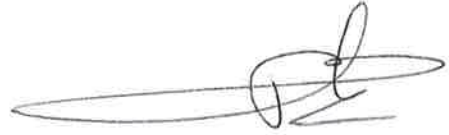
Nous nous tenons à votre disposition afin d'échanger avec vous sur les modalités pratiques qui nous permettraient de s'associer à cette étude.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la vice-présidente, nos salutations les plus cordiales.

Pierre BALLELIO  
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon



Mireille BONNEFOY  
Maire de Sérézin-du-Rhône



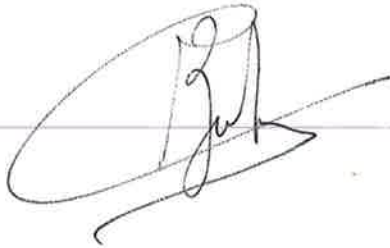
Jean-Philippe CHONÉ  
Maire de Communay



Mattia SCOTTI  
Maire de Ternay



Michel BOULUD  
Maire de Simandres



Christophe BOUVIER  
Maire de Chasse-sur-Rhône

